

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Comité de Jumelage –
Désignation des
représentants du
Conseil Municipal

N° D_52_2026 (Direction Générale des Services)

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à 19 heures 04, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 21 mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, Mme BENADDA-SHRIDJ, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMIN, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, M. VATONNE, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M. DURAND BANCEL, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX.

Secrétaire de séance : M. MALONGA.

~~~~~

Il y a lieu après, d'une part l'élection municipale du 15 mars 2026 et d'autre part l'élection du Maire et de ses Adjointes le 21 mars 2026, de procéder à la désignation des diverses délégations du Conseil Municipal,

Il convient, conformément à l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales et aux statuts de cette association, de désigner les deux (2) membres du Conseil Municipal chargés de le représenter auprès du Comité de jumelage, indépendamment du Maire, Président d'Honneur.

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ :**

➤ **DE DÉSIGNER** en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein du Comité de Jumelage, indépendamment du Maire, Président d'Honneur :

1. Mme Paula CAMACHO
2. Mme Kaoutar MEUNIER



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

  
James CHERON

DATE  
D'AFFICHAGE

30 mars 2026

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

33

votants

35